







Emploi et chômage des 15-29 ans en 2015

Un jeune sur dix au chômage

En 2015, 53,3 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sur le marché du travail en France : 43,2 % occupent un emploi et 10,1 % sont au chômage, soit un taux de chômage de 18,9 %. 14,7 % des jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation (part de « NEET »). Après s'être nettement dégradés suite à la crise de 2008, ces indicateurs ont peu varié de début 2013 à fin 2015. La part et le taux de chômage des jeunes ont baissé d'environ un demi-point, mais la part des jeunes sans emploi ni formation s'est accrue d'autant. Sur la même période, le taux d'emploi des 15-29 ans s'est stabilisé.

13,5 % des jeunes en cours d'études initiales travaillent, une proportion stable depuis fin 2007. Parmi ceux qui ont terminé leurs études initiales, les deux tiers sont en emploi en 2015.

La situation des jeunes sur le marché du travail est très différente selon l'âge. Les parts de NEET et de chômage sont nettement plus faibles pour les 15-24 ans que pour les 25-29 ans mais, à l'inverse, concernant les taux d'emploi, de chômage et la part des contrats temporaires, la situation est plus favorable pour les 25-29 ans que pour les 15-24 ans. Ainsi, moins d'un salarié de 25 à 29 ans sur quatre est en contrat temporaire, contre plus d'un sur deux entre 15 et 24 ans.

En 2015, parmi les 11,3 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans résidant dans un ménage en France (1), 53,3 % sont actifs en moyenne sur l'année selon les normes du Bureau international du travail (BIT): 43,2 % occupent un emploi et 10,1 % sont au chômage (tableau 1). Le taux de chômage, qui mesure la proportion de chômeurs parmi les jeunes actifs, est de 18,9 % (encadré). Par ailleurs, 14,7 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sans emploi et ne suivent pas une formation, qu'elle soit formelle ou non formelle (part de « NEET » (2), encadré 1).

Le taux d'activité des jeunes a peu varié depuis début 2012, en lien avec la stabilisation de la durée des études

Le taux d'activité de l'ensemble des 15-29 ans a baissé de 0,2 point en France en 2015 (3). Depuis début 2012, le taux d'activité des jeunes a peu varié (entre 53,5 % et 54,1 % selon les trimestres) en lien avec la stabilisation de la durée moyenne des études (4) entre la rentrée scolaire 2012 et celle de 2015 (6,3 années en moyenne de 15 à 29 ans). La durée moyenne des études impacte fortement le taux d'activité des jeunes (5) (graphique 1) car, à chaque âge, le taux d'activité des jeunes en cours d'études est très inférieur au taux d'activité de ceux qui les ont achevées (graphique 2).

La forte dégradation de la conjoncture économique en 2008 avait contribué au repli du taux d'activité des jeunes du début 2009 au début 2012, avec une part plus élevée de jeunes ne se portant pas sur le marché du travail une fois leurs études terminées (baisse de 2 points du taux d'activité postscolaire des jeunes hommes et des jeunes femmes). Davantage de jeunes avaient aussi poursuivi leurs études (hausse de 0,2 année de la durée moyenne des études entre la rentrée scolaire 2008 et celle de 2011), en raison des changements intervenus dans le second cycle professionnel (6) mais aussi des difficultés à trouver un emploi.

⁽¹⁾ France métropolitaine et départements d'outre-mer à l'exception de Mayotte. Les précédentes publications annuelles sur l'emploi et le chômage des jeunes portaient sur le seul champ de la France métropolitaine [2].

^{(2) «} Neither in Employment nor in Education and Training » selon la dénomination en anglais de la Commission européenne (encadré).

⁽³⁾ Au cours du 1er semestre 2016, le taux d'activité des 15-29 ans est resté stable.

⁽⁴⁾ Nombre moyen d'années d'études scolaires ou universitaires (y compris apprentissage) entre 15 et 29 ans aux conditions du moment (taux de scolarisation à chaque âge de l'année considérée) [1].

⁽⁵⁾ De 1986 à 1996, dans une période d'allongement très rapide des études (un peu plus de 2 mois par an en moyenne), le taux d'activité des 15-29 ans avait baissé de 8,3

⁽⁶⁾ Suppression progressive du BEP (brevet d'enseignement professionnel) remplacé par un parcours en 3 ans pour préparer le baccalauréat professionnel à partir de 2007, et la mise en place pour la première fois en 2009 d'épreuves de rattrapage au baccalauréat professionnel, avec pour conséquence plus de poursuite d'études dans le supérieur sur la période.

La part des jeunes en formation initiale sans être actifs décroît progressivement avec l'âge entre 15 ans (96 %) et 26 ans (3 %) (graphique 2). Le taux d'activité des jeunes est ainsi très variable selon la tranche d'âge considérée: 13,4 % pour les 15-19 ans en 2015, 62,3 % pour les 20-24 ans et 84,7 % pour les 25-29 ans. Les jeunes femmes étant moins souvent en apprentissage, ayant une scolarité plus longue en moyenne et étant plus nombreuses que les hommes à ne pas travailler pour élever de jeunes enfants, le taux d'activité des jeunes femmes est inférieur à celui des jeunes hommes quelle que soit la tranche d'âge considérée.

Le taux et la part de chômage des jeunes ont baissé sensiblement en 2015

Au cours de l'année 2015, le taux et la part de chômage des 15-29 ans ont reculé de respectivement 0,6 et 0,4 point (7), contre des baisses de 0,2 point pour la part de chômage des 15-64 ans et le taux de chômage de l'ensemble des actifs. La baisse a été surtout portée par les 25-29 ans, d'environ -1 point pour chacun des 2 indicateurs, soit nettement plus que pour les 15-24 ans (-0,1 point pour la part de chômage et -0,3 point pour le taux de chômage, graphiques 3. A et 3. B). En fin d'année 2015, 1 jeune de 15 à 29 ans sur 10 est au chômage, soit une proportion supérieure de presque 3 points à celle des 30-54 ans (7,3 %). Dans le même temps, le taux de chômage des 15-29 ans (18,6 %) est supérieur de plus de 10 points à celui des 30-54 ans (8,3 %). L'écart selon l'indicateur utilisé est encore plus important pour les 15-24 ans, avec 1 jeune sur 11 au chômage fin 2015, mais près d'un actif sur 4 au chômage. En effet, dans cette tranche d'âge, 54 % des jeunes poursuivent leur formation initiale (8) sans travailler ou être au chômage. Parmi les jeunes qui sont présents sur le marché du travail, les peu diplômés sont donc surreprésentés.

Depuis 1975, le taux et la part de chômage des 15-29 ans ont toujours été supérieurs à ceux de l'ensemble de la population en âge de travailler. L'appréciation de ce surchômage des jeunes et de son évolution sur longue période diffère toutefois selon l'indicateur retenu (taux ou part de chômage) et le mode de calcul ([2], encadré 1).

Certaines personnes qui ne travaillent pas mais souhaitent travailler ne sont pas classées comme chômeurs selon les critères du BIT car elles n'ont pas fait de recherche active d'emploi dans les 4 dernières semaines et/ou ne sont pas disponibles pour travailler sous 15 jours. Ces personnes forment un halo autour du chômage et ces situations sont plus fréquentes pour les jeunes. En 2015, en moyenne, 4,6 % des 15-29 ans sont dans le halo du chômage contre 3,7 % des 15-64 ans (tableau 1).

De 2014 à 2015, la part du halo du chômage a augmenté de 0,1 point pour les 15-29 ans comme pour les 15-64 ans (graphique 4). Entre 2007 et 2015, sur la seule France métropolitaine, l'augmentation a

Tableau 1 Principaux indicateurs de la situation sur le marché du travail en 2015

Moyennes annuelles ; population totale en milliers, taux et part en %

	15-29 ans	dont 15-19 ans	dont 20-24 ans	dont 25-29 ans	15-64 ans			
Ensemble								
Population totale	11 347	3 862	3 619	3 866	40 927			
Taux d'activité	53,3	13,4	62,3	84,7	71,3			
Taux d'emploi	43,2	9,0	48,1	72,8	63,8			
Part de chômage	10,1	4,4	14,2	11,9	7,4			
Taux de chômage	18,9	33,0	22,7	14,1	10,4			
Part du halo								
autour du chômage	4,6	3,0	5,7	5,2	3,7			
Part de NEET	14,7	6,2	18,1	20,0	-			
Hommes								
Population totale	5 658	1 800	1 892	14 425	20 083			
Taux d'activité	57,2	16,0	66,7	90,9	75,3			
Taux d'emploi	45,9	10,8	50,6	77,9	67,1			
Part de chômage	11,3	5,1	16,1	13,1	8,2			
Taux de chômage	19,7	32,2	24,1	14,4	10,9			
Part du halo								
autour du chômage	4,3	3,3	5,3	4,3	3,3			
Part de NEET	13,5	6,9	18,4	15,7	-			
Femmes								
Population totale	5 689	1 819	1 974	15 156	20 844			
Taux d'activité	49,4	10,8	57,9	78,8	67,3			
Taux d'emploi	40,5	7,1	45,6	67,9	60,6			
Part de chômage	8,9	3,7	12,3	10,8	6,7			
Taux de chômage	18,0	34,3	21,2	13,8	10,0			
Part du halo								
autour du chômage	5,0	2,7	6,0	6,1	4,1			
Part de NEET	15,9	5,5	17,8	24,1	-			

Concepts : activité, emploi, chômage au sens du BIT ; halo autour du chômage = inactifs souhaitant travailler ; NEET = jeunes ni en emploi ni en formation formelle ou non formelle ; âge atteint à la date de l'enquête.

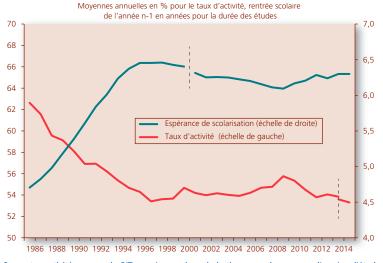
Lecture : en moyenne en 2015, 53,3 % des 15-29 ans sont actifs, en emploi ou au chômage (taux d'activité), 4,6 % sont inactifs mais souhaitent travailler et 14,7 % sont ni en emploi, ni en formation (nart de NEET).

Champ: population des ménages, France entière sauf Mayotte.

Source : Insee, enquête Emploi 2015 ; calculs Dares.

Graphique 1

Taux d'activité et durée des études des 15-29 ans depuis 1986



Concepts: activité au sens du BIT; espérance de scolarisation = nombre moyen d'années d'études scolaires ou universitaires (y compris apprentissage) entre 15 et 29 ans aux conditions du moment (taux de scolarisation à chaque âge de l'année considérée).

Lecture : à la rentrée scolaire 2014 la durée moyenne des études de 15 à 29 ans est de 6,3 années et en 2015 le taux d'activité des 15-29 ans est de 53,7 %.

Champ : population des ménages, France métropolitaine jusqu'en début 2014 et France entière sauf Mayotte à partir de 2014 pour le taux d'activité ; France métropolitaine jusqu'en 2000, puis France entière hors Mayotte ensuite pour l'espérance de scolarisation.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1986-2015, calculs Dares (taux d'activité) ; Depp, ministère de l'éducation nationale (espérance de scolarisation).

aussi été du même ordre pour les 2 tranches d'âge (+0,6 point pour les jeunes contre +0,7 point pour les 15-64 ans), mais sensiblement plus forte pour les 25-29 ans (+1,1 point) que pour les 15-24 ans (+0,4 point).

14,7 % des jeunes de 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation en 2015

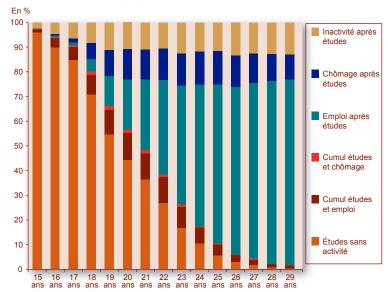
L'indicateur européen de part de « NEET » mesure la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que celle-ci soit formelle ou non formelle (encadré 1).

En 2015, 14,7 % de l'ensemble des 15-29 ans sont dans cette situation (tableau 1). La part de NEET est nettement plus faible pour les 15-19 ans (6 %), très majoritairement en formation initiale, que pour les 20-24 ans (18 %) et les 25-29 ans (20 %). Alors que pour les moins de 25 ans, la part de NEET est un peu inférieure pour les femmes que pour les hommes, elle est nettement plus élevée pour les femmes entre 25 et 29 ans (24 % contre 16 %). En effet, les femmes sont plus souvent inactives que les hommes après la fin de leurs études, à des âges où la présence de jeunes enfants est fréquente (9) (graphique 5).

La part des NEET a augmenté de 0,3 point en France métropolitaine au cours de l'année 2015 (10). Après avoir fortement augmenté de la mi-2008 à la fin 2009 (+2,7 points), la hausse de la part des NEET a été de moindre ampleur ensuite (+0,4 point de début 2013 à fin 2015 après +0,3 point de fin 2009 à fin 2012). La hausse de la part des NEET en 2015 alors que la part de chômage a baissé s'explique par une augmentation du nombre d'inactifs qui ne sont pas en formation et une baisse du nombre de chômeurs en formation, ces deux évolutions faisant plus que compenser la baisse du nombre de chômeurs (11).

Graphique 3
Taux de chômage et part de chômage depuis 2003





Concepts: activité, emploi et chômage au sens du BIT; âge atteint à la date de l'enquête; études initiales = études scolaires ou universitaires, y compris apprentissage, sans interruption d'au moins 1 an. Lecture: en moyenne sur les années 2014-2015, 10,9 % des jeunes de 20 ans poursuivent leurs études initiales tout en occupant un emploi.

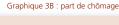
Champ: population des ménages, France entière sauf Mayotte. Source: Insee, enquêtes Emploi 2014 et 2015; calculs Dares.

Le taux d'emploi des jeunes s'est stabilisé depuis fin 2012

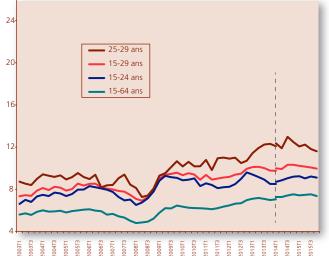
43,5 % des 15-29 ans sont en emploi à la fin 2015; le taux d'emploi est stable depuis début 2013 (12). Il avait auparavant fortement baissé avec la crise: -3,6 points entre la fin 2008 et la fin 2012 (graphique 6). Si on se restreint aux jeunes qui ont achevé leur formation initiale, le taux d'emploi atteint 66,0 % fin 2015 et a été aussi en forte baisse

Graphique 3A: taux de chômage Moyennes trimestrielles CVS en % de la population active (taux) ou de la population totale (part)

15-24 ans Ensemble des actifs
25-29 ans 15-29 ans







Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4e trimestre 2015, 9,1 % des 15-24 ans (part) et 24,5 % des actifs de 15-24 ans (taux) sont au chômage.

Champ: population des ménages, France métropolitaine jusqu'à début 2014 et France entière sauf Mayotte à partir de début 2014.

Source: Insee, enquêtes Emploi 2003-2015; calcul Dares.

(9) 29 % des chefs de ménages ou de leurs conjoints âgés de 25-29 ans ont au moins un enfant de moins 3 ans dans leur ménage en 2015. Parmi les 60 % n'ayant pas d'enfants du tout, la part de NEET est pour les femmes (11 %) assez proche de celle des hommes (9 %).

(10) Au cours du 1er semestre 2016, la part des 15-29 ans en NEET a baissé de 0,1 point.

(11) Le nombre de jeunes en NEET s'exprime comme la somme du nombre de chômeurs (-47000 au cours de l'année 2015 sur les données brutes du 4° trimestre) et du nombre d'inactifs qui ne sont pas en formation (+45000), somme à laquelle il faut retrancher le nombre de chômeurs en formation (-33000). (12) Au cours du 1er semestre 2016, le taux d'emploi des 15-29 ans a augmenté de 0.2 point.



avec la crise (-6,6 points de fin 2008 à fin 2013), puis quasi stable ensuite.

Certains jeunes travaillent pendant leurs études. Il s'agit d'apprentis, d'étudiants pour lesquels des périodes d'emploi sont prévues dans le cursus (comme pour les étudiants en médecine) ou de jeunes qui cumulent un « petit boulot » avec leurs études. Fin 2015, c'est le cas de 13 % des jeunes qui poursuivent leurs études initiales, une proportion stable depuis fin 2007. De début 2003 à fin 2007, le taux d'emploi des 15-29 ans en cours d'études initiales avait progressé de 2,3 points avec le développement de l'apprentissage. De l'année scolaire 2002-2003 à celle de 2007-2008, le nombre d'apprentis avait notamment progressé d'environ 60000, soit une hausse de près de 20 %. La part des jeunes en emploi parmi ceux qui sont en cours de formation initiale hors apprentissage est restée proche de 8 % entre 2003 et 2015, sans évolution significative.

De 2003 à 2015, le taux de sous-emploi des jeunes est passé de 7 % à 10 %

Parmi les personnes occupant un emploi, certaines sont en situation de sous-emploi. Il s'agit de personnes qui travaillent à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage (temps partiel « subi ») ou plus marginalement de personnes qui sont en situation de chômage technique ou partiel (encadré). Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont plus souvent en situation de sous-emploi que les plus âgés.

En 2015, les jeunes femmes de 15 à 29 ans en emploi travaillent moins souvent à temps partiel que l'ensemble des femmes (28,3 % des emplois contre 30,4 %), mais elles sont alors nettement plus souvent à temps partiel subi (13,8 % contre 9,7 %). Pour les hommes, les actifs occupés de 15-29 ans travaillent plus souvent à temps partiel que l'ensemble des hommes en emploi (11,0 % des emplois contre 8,1 %) et plus souvent à temps partiel subi (6,0 % contre 3,4 %).

Lorsqu'on inclut le chômage technique ou partiel (qui concerne respectivement 0,1 % et 0,4 % des jeunes femmes et jeunes hommes en emploi (13)), 6,4 % des jeunes hommes et 14,0 % des jeunes femmes en emploi sont en situation de sous-emploi en 2015, contre respectivement 3,8 % et 9,8 % pour l'ensemble des personnes en emploi (tableau 2). Sur la population des 15-29 ans en emploi ayant terminé leur formation initiale, le taux de sous-emploi est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des 15-29 ans en emploi (10,7 % en 2015 contre 10,0 %).

De 2014 à 2015, le taux de sous-emploi des 15-29 ans a augmenté de 0,5 point, contre 0,2 point pour l'ensemble des actifs occupés (graphique 7). La hausse a été du même ordre pour les 15-24 ans que pour les 25-29 ans. Depuis début 2003, le taux de sous-emploi des jeunes a évolué parallèlement à celui de l'ensemble des actifs occu-

Graphique 4

Part du halo du chômage depuis 2003

Moyennes annuelles en % de la population totale

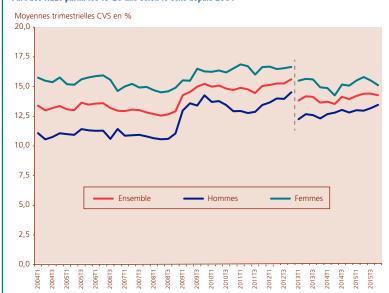


Concepts : halo du chômage = inactifs souhaitant travailler (encadré) ; âge atteint à la date de l'en-

Lecture : en 2015, en moyenne, 4,6 % de l'ensemble des 15-29 ans font partie du halo du chômage Champ: population des ménages, France métropolitaine jusqu'à 2014 et France entière sauf Mayotte

Source: Insee, enquêtes Emploi 2003-2015; calculs Dares.

Granhinue 5 Part des NEET parmi les 15-29 ans selon le sexe depuis 2004



Note : en raison de la refonte complète du module formation de l'enquête Emploi, le nombre de jeunes en NEET à partir de début 2013 n'est pas comparable aux années antérieures

Concepts: emploi au sens du BIT; NEET = ni en emploi, ni en formation formelle ou non formelle; âge atteint à la date de l'enquête.

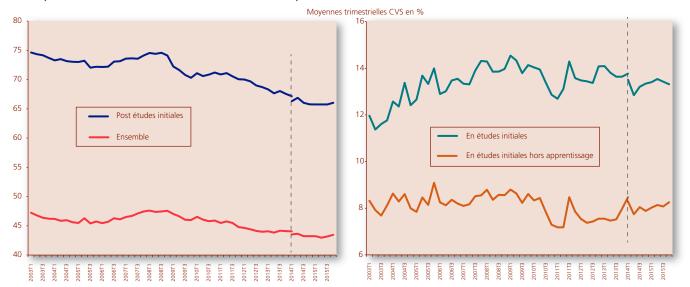
Lecture : au 4° trimestre 2015, 14,2 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (formelle ou non formelle) en France métropolitaine

Champ : population des ménages, France métropolitaine. Source : Insee, enquêtes Emploi 2004-2015 ; calcul Dares.

pés et, sur l'ensemble de la période 2003-2015, la hausse a été de 3,1 points pour les jeunes, contre 1,7 point pour l'emploi total, soit des évolutions assez comparables compte tenu des différences de niveau. De 2008 à 2009, la hausse avait été particulièrement forte (+0,8 point), en raison d'un recours important au chômage partiel pendant le cœur de la crise : 0,6 % des jeunes en emploi étaient au chômage partiel ou technique en moyenne en 2009, contre environ 0,3 % de 2003 à 2008.



Graphique 6
Taux d'emploi des 15-29 ans selon le fait d'être en formation initiale ou non depuis 2003



Concepts: actifs occupés au sens du BIT; formation initiale = études scolaires ou universitaires y compris apprentissage sans interruption d'au moins 1 an; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4e trimestre 2015, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 43,5 %.

Champ: population des ménages, France métropolitaine jusqu'à début 2014 et France entière sauf Mayotte à partir de début 2014. Source: Insee, enquêtes Emploi de 2003-2015; calculs Dares.

Plus d'un jeune salarié sur deux en contrat temporaire entre 15 et 24 ans, mais moins d'un sur quatre entre 25 et 29 ans

Comparativement à l'ensemble des actifs occupés, les 15-29 ans en emploi sont nettement moins souvent non-salariés (4,7 % contre 11,6 % en 2015) ou salariés de la fonction publique (16,2 % contre 20,6 %) (tableau 2). Les jeunes sont donc beaucoup plus fréquemment salariés du privé ou d'une entreprise publique que l'ensemble des actifs occupés (79,1 % contre 67,8 % pour les actifs occupés (79,1 % contre 67,8 % pour les actifs occupés). Les jeunes femmes, comme les plus âgées, sont beaucoup plus présentes que les jeunes hommes dans la fonction publique, mais moins souvent non-salariées, et moins souvent salariées du secteur privé ou des entreprises publiques.

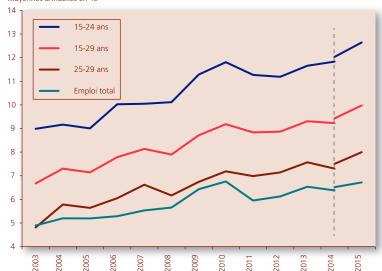
Les jeunes sont beaucoup plus souvent en contrat temporaire que l'ensemble des salariés. En 2015, 37,3 % des salariés de 15-29 ans ont un contrat temporaire (5 % en intérim, 8 % en apprentissage et 24 % d'autres CDD du privé et de contractuels en CDD de la fonction publique (14)), contre 14.6 % pour l'ensemble des salariés. Le poids des contrats temporaires est cependant très différent selon l'âge (graphique 8 de [2]) : 55,2 % des salariés âgés de 15 à 24 ans sont en contrat temporaire (6 % en intérim, 17 % en apprentissage et 32 % d'autres CDD), alors qu'ils ne sont que 23,4 % entre 25 et 29 ans (4 % en intérim, 1 % en apprentissage et 18 % d'autres CDD), soit cependant 7 points de plus que pour l'ensemble des salariés. Dans la fonction publique, cet écart est beaucoup plus marqué que dans le privé. 35 % des salariés de 25-29 ans y sont en contrat temporaire, contre 16 % pour l'ensemble des salariés de la fonction publique (+19 points). Dans le privé, ces parts de contrats temporaires sont respectivement de 20 % et 14 % (+6 points).

Le nombre de jeunes de 15-29 ans en emploi aidé a augmenté du fait d'une reprise de l'alternance et des entrées en emplois d'avenir

Fin 2015, 1108000 jeunes de 15-29 ans occupent un emploi aidé (tableau 3), soit 45000 de plus qu'un an auparavant. Cette progression concerne à la fois les contrats aidés, les contrats en alternance et les autres types d'emploi aidé. 22,6 % des emplois occupés par les jeunes de 15-29 ans sont assortis d'une aide de l'État en 2015, contre 21,6 % fin 2014 et 20,3 % fin 2013.

Graphique 7 Taux de sous-emploi

Movennes annuelles en %



Concepts: actifs occupés et sous-emploi au sens du BIT; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture: en 2015, en moyenne, 10,0 % des 15-29 ans qui occupent un emploi sont en situation de sous-emploi, en temps partiel subi ou au chômage technique ou partiel (taux de sous-emploi).

Champ: population des ménages, France métropolitaine jusqu'à 2014 et France entière sauf Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2015 ; calculs Dares.

	15-29 ans	Dont 25-29 ans	Dont 25-29 ans	Emploi total	
Ensemble					
Nombre d'actifs occupés (en milliers)	4 903	2 089	2 814	26 424	
Part du temps partiel dans l'emploi	19,2	24,8	15,0	18,8	
Taux de sous-emploi	10,0	12,6	8,0	6,7	
Part des non-salariés dans l'emploi	4,7	2,3	6,5	11,6	
Part de la fonction publique dans l'emploi	16,2	13,7	18,1	20,6	
Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié	37,3	55,2	23,4	14,6	
Part des emplois d'ouvriers et d'employés dans l'emploi total	58,7	70,6	49,9	48,6	
Ensemble hors jeunes en formation initiale					
Nombre d'actifs occupés (en milliers)	4 249	1 534	2 715		
Part du temps partiel dans l'emploi	17,3	22,0	14,6		
Taux de sous-emploi	10,7	15,2	8,1		
Part des non-salariés dans l'emploi	5,3	2,8	6,6		
Part de la fonction publique dans l'emploi	16,1	14,5	17,0		
Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié	31,2	46,6	22,2		
Part des emplois d'ouvriers et d'employés dans l'emploi total	58,4	71,6	51,0		
Hommes					
Nombre d'actifs occupés (en milliers)	2 598	1 125	1 473	13 658	
Part du temps partiel dans l'emploi	11,0	15,5	7,6	8,1	
Taux de sous-emploi	6,4	8,2	5,1	3,8	
Part des non-salariés dans l'emploi	5,6	2,7	7,8	14,7	
Part de la fonction publique dans l'emploi	11,2	9,7	12,5	14,6	
Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié	36,4	54,5	21,8	14,2	
Part des emplois d'ouvriers et d'employés dans l'emploi total	60,3	71,2	51,9	44,8	
Femmes					
Nombre d'actifs occupés (en milliers)	2 305	964	1 341	12 766	
Part du temps partiel dans l'emploi	28,3	35,6	23,1	30,4	
Taux de sous-emploi	14,0	17,8	11,2	9,8	
Part des non-salariés dans l'emploi	3,8	1,9	5,2	8,2	
Part de la fonction publique dans l'emploi	21,8	18,5	24,2	27,1	
Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié	38,3	56,1	25,0	14,9	
Part des emplois d'ouvriers et d'employés dans l'emploi total	57,0	69,9	47,7	52,7	

Concepts : actifs occupés au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête ; fonction publique = État, collectivités territoriales, hôpitaux publics ; formation initiale = études scolaires ou universitaires (y compris apprentissage) sans interruption d'au moins 1 an ; contrats temporaires = contrats à durée déterminée (CDD) et intérim.

Lecture: en 2015, en moyenne, 5,2 % des 55 ans ou plus occupant un emploi sont en situation de sous-emploi, en temps partiel subi ou au chômage technique ou partiel (taux de sous-emploi) et 6,9 % de ceux qui sont salariés sont en emploi temporaire.

Champ : population des ménages, France entière sauf Mayotte.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2015 ; calculs Dares.

Tableau 3 Les jeunes de 15-29 ans en emploi aidé

Données brutes en fin d'année, effectifs en milliers, part et répartition en %

	2013	2014	2015				
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Répartition des jeunes dans les dispositifs	Part des jeunes dans chaque dispositif		
Contrat aidé	177	220	249	22,4	43,8		
CUI-CAE	54	55	58	5,2	24,3		
CUI-CIE	11	9	24	2,2	38,3		
Emploi d'avenir	78	122	133	12,0	99,7		
Insertion par l'activité économique	34	33	34	3,1	25,4		
Contrat en alternance	609	590	599	54,0	96,1		
Apprentissage	425	406	406	36,6	100,0		
Contrat de professionnalisation	184	184	193	17,4	88,9		
Autre emploi aidé	217	253	261	23,5	60,7		
Exonération de la contribution patronale d'assurance chômage pour les embauches de jeunes en CDI	114	142	150	13,6	100,0		
Contrat de génération	15	27	35	3,1	100,0		
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	76	74	69	6,2	36,3		
Ensemble	1 003	1 063	1 108	100	68,4		
Part des emplois aidés occupés par les jeunes parmi les emplois occupés par les jeunes	20,3	21,6	22,6	-	-		

Note : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de 15-29 ans occupant un emploi en moyenne au 4° trimestre dans l'enquête Emploi.

Lecture : fin 2015, 1 108 000 jeunes de 15-29 ans occupent un emploi aidé ; cela représente 22,6 % de l'emploi des jeunes de cette tranche d'âge.

Champ : France entière sauf Mayotte

Sources : Dares, mesures pour l'emploi et Insee, enquêtes Emploi ; calculs Dares.



Après deux années de baisse, le nombre de jeunes de moins de 30 ans en alternance a augmenté en 2015 en raison d'une hausse des entrées en contrat de professionnalisation et d'une reprise au deuxième trimestre 2015 des entrées en apprentissage, notamment celles d'apprentis mineurs [4].

Pour la première fois depuis 3 ans, tous les types de contrats aidés ont enregistré une hausse du nombre de leurs bénéficiaires. Modeste pour les CUI-CAE et les structures d'insertion par l'activité économique, cette hausse est plus marquée pour les CUI-CIE du fait de la création en 2015 du CIE-starter à destination des jeunes de moins de 30 ans confrontés à des difficultés d'insertion. Le nombre de jeunes bénéficiant d'un emploi d'avenir continue aussi de progresser en 2015, mais nettement moins qu'en 2014 en raison de l'achèvement de la montée en charge du dispositif [5].

Les jeunes occupant un autre type d'emploi aidé sont également un peu plus nombreux en 2015. La croissance, toutefois plus faible en 2015 qu'en 2014, du nombre de jeunes en contrat de génération se cumule avec la légère augmentation du nombre de contrats bénéficiant de l'exonération de la contribution patronale d'assurance chômage pour les embauches en CDI de jeunes de moins de 26 ans.

Au total, la moitié des jeunes de 15-29 ans en emploi aidé sont titulaires d'un contrat en alternance, un quart d'un contrat aidé et un quart d'un autre type d'emploi aidé (tableau 3). L'alternance étant une modalité de formation à un métier, elle concerne quasiment exclusivement des jeunes. Ces derniers représentent 60 % des personnes occupant un autre type d'emploi aidé car les contrats de génération et les exonérations sur les embauches de jeunes sont eux aussi spécifiquement dédiés aux jeunes. En revanche, les jeunes ne représentent que 44 % des bénéficiaires d'un contrat aidé, les CUI et les emplois dans les structures de l'IAE n'étant pas ciblés sur les seuls jeunes.

La part de NEET est en France la même que dans l'ensemble de l'Union européenne

En 2015, le taux d'activité des 15-29 ans est en France inférieur de 3,0 points à la moyenne de l'Union européenne à 28 pays (UE28). Le taux d'emploi est inférieur de 4 points et la part de chômage est supérieure d'1 point. Le taux de chômage est supérieur de 2,8 points à la moyenne européenne, mais la part des jeunes ni en formation ni en emploi (NEET) est équivalente (tableau 4).

La position de la France par rapport à la moyenne de l'UE28 en termes de taux d'emploi diffère selon l'âge. Avec une formation initiale assez longue et une relativement faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études, le taux d'emploi des 15-24 ans est nettement moindre en France que dans l'UE28 (-5,1 points). Entre 25 et 29 ans, âges où peu de jeunes sont encore en formation initiale, le taux d'emploi est, en revanche, légèrement supérieur en France à la moyenne européenne (+0,8 point).

Au-delà de ces moyennes, les indicateurs d'emploi et de chômage des 15-29 ans varient beaucoup d'un pays à un autre. Les indicateurs sont très dégradés dans les pays du Sud. En Espagne, 20 % des jeunes sont au chômage entre 15 et 29 ans et, en Italie, 25 % des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi. À l'opposé, seuls 4 % de jeunes sont au chômage en Allemagne et 3 % au Japon. Pour certains pays, la comparaison avec la France est contrastée selon les indicateurs. Ainsi, en Suède, la part des NEET est deux fois plus faible qu'en France, mais la part de chômage y est sensiblement équivalente.

Claude Minni, Bénédicte Galtier (Dares).

Tableau 4 Indicateurs d'emploi et de chômage des jeunes en 2015 en Europe, aux États-Unis et au Japon

Population en milliers ; taux et part en %

	15 - 29 ans					Dont 15 - 24 ans				Dont 25 - 29 ans				15 - 64 ans		
	Population totale	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage	Part des NEET	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux de chômage
Union européenne (28 pays)	86 589	47,2	9,1	16,1	14,8	33,0	8,4	20,3	12,0	72,0	10,2	12,4	19,7	65,6	6,9	9,6
France	11 347	43,2	10,1	18,9	14,7	27,9	9,1	24,7	12,0	72,8	11,9	14,1	20,0	63,8	7,4	10,4
Allemagne	13 487	57,7	4,0	6,5	8,5	45,3	3,5	7,2	6,2	78,1	4,8	5,8	12,3	74,0	3,7	4,7
Espagne	7 063	33,7	19,5	36,7	19,4	17,9	16,8	48,3	15,6	60,9	24,3	28,5	26,0	57,8	16,5	22,2
Italie	9 196	28,6	12,2	29,9	25,7	15,6	10,6	40,3	21,4	52,2	15,1	22,4	33,5	56,3	7,7	12,1
Pays-Bas	3 097	68,0	7,0	9,4	6,7	60,8	7,7	11,3	4,7	82,2	5,7	6,5	10,6	74,1	5,5	6,9
Royaume-Uni	12 113	60,9	7,3	10,7	12,7	50,1	8,6	14,6	11,1	80,0	5,1	6,0	15,4	72,7	4,2	5,4
Suède	1 859	56,4	9,9	14,9	7,4	43,9	11,2	20,4	6,7	78,8	7,5	8,7	8,6	75,5	6,2	7,6
OCDE	236 662	51,8	6,8	11,6		40,5	6,6	14,0		72,7	7,1	8,9		66,3	5,0	7,0
Etats-Unis	60 306	58,4	5,8	9,1		48,6	6,4	11,6		75,7	4,9	6,0		68,7	3,9	5,4
Japon	18 750	55,2	3,1	5,3		40,7	2,4	5,5		82,3	4,4	5,1		73,3	2,6	3,5

Concepts : activité et emploi au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête, NEET = ni en emploi, ni en formation formelle ou non formelle.

Lecture: en Suède, 56,4 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans occupent un emploi en 2015; 9,9 % sont au chômage (part de chômage), soit 14,9 % de ceux qui sont présents sur le marché du travail (taux de chômage); par ailleurs 7,4 % ne sont ni emploi, ni en formation formelle ou non formelle.

Source: Insee, enquête Emploi 2015, estimation Dares pour la France; Eurostat, enquêtes Forces de travail (LFS) pour l'UE28 et les autres pays européens; OCDE pour le Japon et les États-Uni.

Encadré 1

L'enquête Emploi de l'Insee et les indicateurs du marché du travail

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi. Cette enquête de l'Insee auprès des ménages est réalisée en continu tout au long de l'année en France métropolitaine depuis 2003 et dans les départements d'outre-mer (DOM) depuis 2014, à l'exception de Mayotte. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons,...) ne sont pas interrogées. Depuis la mi-2010, environ 100 000 personnes âgées de 15 ans ou plus y répondent chaque trimestre en France métropolitaine et 10000 pour l'ensemble des DOM depuis 2014. Les logements sélectionnés sont enquêtés six trimestres consécutifs. L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

L'activité est définie au sens du BIT. Les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence précédant l'interrogation du ménage, ainsi que celles pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes (congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité/paternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel, etc..). Parmi les personnes qui ne sont pas comptabilisées en actifs occupés, sont considérées comme chômeurs au sens du BIT celles qui sont disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivants. Enfin, les inactifs sont les personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage. Le halo autour du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent. Le sous-emploi au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel).

Le taux d'activité (respectivement taux d'emploi, part de chômage, part du halo autour du chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs, personnes appartenant au halo autour du chômage) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage. Le taux de sous-emploi est le rapport du nombre de personnes de en situation de sous-emploi au nombre de personnes en emploi.

La Commission européenne a adopté en 2010 un nouvel indicateur concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cet indicateur, part des « NEET » (Neither in Employment nor in Education and Training) (1), mesure la part des jeunes d'une tranche d'âge qui ne sont ni en emploi, ni en formation, que cette dernière soit formelle (formations conduisant à un diplôme ou titre reconnus) ou non formelles suivies pour des raisons professionnelles ou personnelles : stages, formations ou cours avec l'aide d'un intervenant / séminaires, ateliers ou conférences / cours particuliers / cours de sport et cours liés à des activités culturelles ou de loisirs. Sont retenus comme faisant partie des NEET, les jeunes au chômage ou inactifs au sens du BIT qui ne poursuivent pas une formation formelle et qui n'ont pas déclaré suivre une formation non formelle dans le mois précédant l'enquête. La refonte complète du module formation de l'enquête Emploi en 2013 a entraîné une rupture de série à la baisse sur la part des NEET. En particulier, les formations non formelles sont décrites plus précisément en distinguant 4 types de formations.

Les jeunes sont définis ici comme les personnes âgées de 15 à 29 ans. L'âge considéré est celui atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues. Les tableaux de cette publication concernent l'année 2015 sur l'ensemble de la France à l'exception de Mayotte. Les graphiques portent sur la période 2003-2015 avec des résultats en moyenne annuelle ou trimestrielle en France métropolitaine jusqu'en 2014 (moyenne annuelle 2014 ou 1er trimestre 2014) et en France entière sauf Mayotte à partir de 2014 (sauf pour la part des NEET, indicateur pour leguel le graphique porte sur la France métropolitaine de 2003 à 2015 afin d'éviter une double rupture de série). Le « double point » 2014 permet ainsi d'évaluer l'ampleur de la rupture de série.

(1) Eurostat a appelé cet indicateur « taux de NEET », mais le terme « part de NEET » apparaît plus cohérent avec la dénomination des indicateurs de chômage puisque le nombre de jeunes en NEET est rapporté, comme pour la part de chômage, à la population totale de la classe d'âge considérée.

Pour en savoir plus

- [1] Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2016, Depp:
- http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html
- [2] Minni C. (2015), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014 : stabilisation des taux d'activité, d'emploi et de chômage », Dares Analyses n° 088, décembre.
- [3] Calavrezo O., Lodin F. (2012), « Le recours au chômage partiel entre 2007 et 2010 : forte augmentation de la fin 2008 à l'automne 2009, diminution ensuite », *Dares Analyses* n° 04, janvier.
- [4] Pesonel E. (2016), « L'apprentissage en 2015: nette reprise dans les entreprises de moins de 10 salariés et dans le secteur public », Dares Résultats n° 075, décembre
- [5] Rey M. (2016), « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2015 : des recrutements en hausse mais moins ciblés », Dares Résultats n° 047,
- [6] Insee, Dares, Depp, Céreq (2013), Formations et emploi, collection Insee Références, Insee.
- [7] Dares, Tableau de bord trimestriel « Les jeunes et le marché du travail »., www.travail-emploi.gouv.fr, rubrique Études, recherches, statistiques de la Dares > Statistiques > Emploi > emploi des jeunes.
- [8] L'état de l'école en 2015, Depp: http://www.education.gouv.fr/pid25496-cid57102/l-etat-ecole-2015-couts-activites-resultats.html

Données des graphiques et tableaux accessibles au format excel



DARES RESULTATS
est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche,des études et des statistiques (Dares),39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

http://dares.travail-emploi.gouv.fr
(Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication: Selma Mahfouz

Rédactrice en chef: Anne Delahaye

Secrétariat de rédaction: Marie Avenel, Thomas Cayet

Maquettistes: Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali

Conception graphique et impression:ministère du travail, de l'emploi, de la formationprofessionnelle et du dialogue social.

Rénonse à la demande:

dares.communication@travail.gouv.fr Abonnement aux avis de parution de la Dares (http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement)

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

